

## Pour un partenariat renforcé entre la collectivité et les EPLE

### PUBLIC

Chefs d'établissement et adjoints

ANIMATEUR RÉFÉRENT - Bernard Toulemonde

### EN BREF

Les Départements et les Régions sont aujourd'hui des acteurs incontournables du système éducatif. Ils mobilisent des moyens financiers et humains importants pour assurer le bon fonctionnement des collèges et des lycées : gestion patrimoniale, dotation de fonctionnement, prise en charge des missions d'accueil, d'entretien, de restauration et d'hébergement, financement d'équipements (ateliers, laboratoires de langues, numérique, etc.) et de projets socio-éducatifs, etc. Par ailleurs, dans le cadre de leurs missions obligatoires, ils sont amenés à prendre des décisions qui s'imposent aux établissements : modes d'exploitation, tarification des services de restauration et d'hébergement, passation de contrats et de marchés, etc. Dans ce contexte, la qualité des relations que les collectivités territoriales entretiennent avec les EPLE et leurs équipes de direction s'avère déterminante pour garantir un partenariat efficace et constructif, respectueux des prérogatives de chacun.

La journée de travail que nous proposons vise à sensibiliser les chefs d'établissement et leurs adjoints à l'importance du partenariat avec la collectivité.

### POINT FORT

Éclairage historique et juridique, complet et vivant

### Objectifs

- Maîtriser le cadre juridique et réglementaire des relations entre l'EPLE et la collectivité
- Différencier les responsabilités de la collectivité et de l'EPLE
- Identifier les compétences partagées et les outils de la concertation

### Programme

- Contexte historique et juridique
- Secteurs d'intervention de la collectivité : problématiques et dispositifs existants
- Formes de contractualisation entre la collectivité et les EPLE
- Dispositifs de concertation entre la collectivité et l'EPLE